

Paris, le 23 mai 2014

Ajustement du Ratio d'Attribution d'Actions des OCEANE Peugeot 2016

Suite à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires réalisée par Peugeot SA le 23 mai 2014 (les caractéristiques de cette augmentation de capital figurent dans le prospectus ayant reçu le visa n° 14-162 de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») en date du 28 avril 2014), les porteurs d'OCEANE Peugeot 2016 (ISIN : FR0010773226) sont informés que, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 4.16.6 (b) de la note d'opération faisant partie du prospectus relatif aux Océanes visé par l'AMF le 22 juin 2009 sous le numéro 09-197, le nouveau Ratio d'Attribution d'Actions est porté, à compter du 26 mai 2014, de 1,35 action à **1,57 action Peugeot pour 1 OCEANE** (exprimé avec deux décimales par arrondi au centième le plus proche).

Relations Investisseurs

Carole Dupont-Pietri
+33 (0) 1 40 66 42 59
carole.dupont-pietri@mpsa.com

Anne-Laure Descleves
+33 (0) 1 40 66 43 65
annelaure.descleves@mpsa.com

Karine Douet
+33 (0) 1 40 66 57 45
karine.douet@mpsa.com

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 2,8 millions de véhicules dans le monde en 2013, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2013. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 115,9 grammes de CO₂/km en 2013. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com